

COMMUNE DE LAROCHE-PRES-FEYT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Folio : 2025-022

Séance du 12 juin 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	6	6

L'an deux mil vingt-cinq, le douze juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAROCHE-PRES-FEYT s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre CHEVALIER.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 06 juin 2025.

Vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BARRIER Pascal – M. CHEVALIER Pierre – Mme GATHIER Nicole - M. MASSIAS Aurélien - M. LOURADOUR Vincent - Mme THOMAS Alexandra

Absent : M. THOMAS Patrice

A été nommé secrétaire : M. Pascal BARRIER

Objet : MODIFICATION DES STATUTS DE HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

2025-03-01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2022 portant modification des statuts de Haute Corrèze Communauté ;

Considérant la délibération n° 2025-02-09 en date du 10 avril 2025 de Haute-Corrèze Communauté approuvant la modification des statuts ;

Monsieur le maire explique qu'il convient d'approuver la mise à jour des statuts de Haute-Corrèze Communauté. Il expose le projet de statuts qu'il convient d'acter et qui comporte la modification suivante :

▪ **Autres compétences :**

Création, gestion et exploitation d'un abattoir d'intérêt communautaire.

Monsieur le Maire invite donc le conseil municipal à délibérer sur ces modifications statutaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** la modification statutaire ci-dessus ;

➤ **APPROUVE** les nouveaux statuts ci-annexés

Date de transmission de l'acte: 20/06/2025
Date de réception de l'AR: 20/06/2025
019-211910807-20250401-DE

A G E D I

- **DEMANDE** à monsieur le Préfet de bien vouloir adopter l'arrêté requis dès lors que les conditions de son édicition seront remplies.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception
de la sous-préfecture,**

A LAROCHE-PRES-FEYT, le 12 juin 2025.

Le Maire,

Pierre CHEVALIER

Date de transmission de l'acte: 20/06/2025

Date de réception de l'AR: 20/06/2025

019-211910807-20250401-DE

A G E D I